

LE PETIT PROVENÇAL

Journal Quotidien d'Union Nationale

N° 13.875 — QUARANTIÈME ANNÉE — LUNDI 1^{er} FÉVRIER 1915

LE NUMÉRO 5 CENTIMES

75, Rue de la Darse, 75 — Marseille

ABONNEMENTS

Marseille, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse, Gard
et Basses-Alpes... 5 fr. 6 mois 17 fr. 1 an 30 fr.
Autres départements et l'Algérie... 6 fr. 6 mois 18 fr. 1 an 32 fr.
Étranger (Union postale)... 8 fr. 6 mois 24 fr. 1 an 40 fr.

Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois
Ils sont reçus à l'Administration du Journal et dans tous les Bureaux de Poste

ANNONCES

Annonces Anglaises, la ligne : 1 fr. — Réclames : 1.75. — Faits divers : 3 fr.
Après Chronique Locale, la ligne : 5 fr. — Chronique Locale : 10 fr.
Les insertions sont exclusivement reçues
A Marseille : Chez M. G. Allard, 31, rue Pavillon, et dans nos bureaux
A Paris : A l'agence Havas, 8, place de la Bourse, pour la publicité extra-régionale

Toujours plus bas !

Jusqu'à quel degré dans l'infamie les Allemands s'abaisseront-ils ? Chaque jour, depuis le début de la guerre, nous apportons le récit d'un nouveau crime commis par cette nation de bandits. Chaque jour, depuis six mois, nous apportons les détails d'une nouvelle cavalerie, d'une nouvelle lècheté, de nouvelles atrocités à leur charge. Et chaque fois le forfait du jour apparaît comme plus ignoble ou comme plus monstrueux que celui de la veille.

Nous le répétons : où s'arrêteront-ils dans cette voie ?

Voici leur dernier exploit : Un sous-marin allemand a torpillé sans avis préalable quatre navires marchands anglais, contrairement à toutes les règles maritimes — et humaines — qui veulent que, à l'égard des bateaux de commerce, on ne se livre pas à la destruction d'un navire avant d'avoir recueilli l'équipage ou de l'avoir autorisé à se sauver. Les marins du commerce sont en effet des non-combattants et c'est une cruauté inutile autant que misérable de provoquer de propos délibéré la mort de non-combattants. Un bateau de guerre qui pratique volontairement cette cruauté n'accomplit pas une opération de guerre, mais un véritable meurtre collectif. C'est pourtant ce que vient de faire le sous-marin allemand dont nous parlons.

Son triste exploit démontre que la marine militaire allemande entend décidément rivaliser d'infamie avec l'armée allemande qui opère si abominablement en Belgique et en France : Les marins allemands ont ainsi la preuve qu'ils sont résolus, eux aussi, à ne plus tenir compte des prescriptions du droit des gens, ni d'aucune des règles internationales dont l'ensemble constitue pour tous les peuples civilisés ce qu'on appelle les lois de la guerre.

Il est vrai que certains d'entre eux avaient commencé déjà depuis quelque temps à égarer le chemin de la guerre, mais ils n'ont pas fait savoir d'une manière formelle qu'ils se livraient à la guerre, ni d'aucune des règles internationales dont l'ensemble constitue pour tous les peuples civilisés ce qu'on appelle les lois de la guerre.

Plus bas, toujours plus bas ! Tel semble être de plus en plus le mot d'ordre de la puissance infâme. Sa haine féroce, sa rage aveugle, et sans doute aussi le sentiment qu'elle commence à avoir de la périlleuse situation où elle se trouve tout cela pousse l'Allemagne aux pires ignominies.

Noté que l'acte de révolte lècheté commis contre des marins du commerce anglais se produit presque au lendemain du jour où la marine militaire allemande s'est si généralement employée à sauver tous les marins du Bülcher qui lui a été possible d'arracher aux flots après la perte du bateau de guerre allemand. Ainsi, même dans l'ivresse de la bataille, les marins de la noble Angleterre n'oublient pas leurs devoirs d'humanité envers l'ennemi, si odieux que cet ennemi puisse être. Bien plus, les vaincus recueillis furent comblés de soins et traités de plus galamment du monde par les vainqueurs, qui poussaient leurs attentions jusqu'à les recevoir à leur table. Et voilà la réponse que la marine allemande a fait aujourd'hui au geste chevaleresque de la marine anglaise !

CAMILLE FERDY.

Les permissions agricoles

Paris, 31 Janvier.
M. Fernand David, ministre de l'Agriculture, a demandé au ministre de la Guerre d'accorder aux territoriaux des dépôts des divers corps d'armée des permissions pour les semailles, la taille de la vigne et les divers travaux de printemps. Cette demande vient d'être agréée.

M. Millerand a décidé que des permissions d'une durée de quinze jours pourront être accordées aux hommes des dépôts territoriaux, à l'exception des dépôts stationnés dans les places de Dunkerque, Verdun, Toul, Epinal et Belfort.

Les titulaires de ces permissions ne pourront en aucun cas dépasser au nord la limite septentrionale des cantons suivants : Cantons de Ottenville, Longueville, Bellecombe, Saint-Saens, Guchy, Arzueil, Lyons, Gisors,

Magny, Marines, L'Isle-Adam, Luzarches, Gonesse, Le Raincy, Lagny, Rozoy, Nangis, Dannemarie, Bary, Sergines, Marilly, 1^{er} et 2^e cantons de Troyes, Flincy, Vandœuvre, Bar-sur-Aube, Juzennecourt, Chaumont, Nogent-le-Roi, Montigny, Bourbonne, Jussey, Combauffontaine, Soisy, Monbozon, Marchaux, Besume-les-Dames, Pierre-Pontaine.

Seuls les hommes exerçant les professions suivantes pourront bénéficier de ces permissions : les propriétaires exploitants, les fermiers, les métayers, les maîtres vignerons, les domestiques agricoles, les ouvriers agricoles, les cultivateurs viticulteurs. Dans chaque dépôt territorial, les hommes ci-dessus désignés seront envoyés en permission en deux séries de 13 jours chaque.

Les hommes des dépôts territoriaux pourront obtenir ces permissions soit pour être embauchés sur place, soit pour retourner dans leurs foyers, mais sans pouvoir dépasser la limite fixée plus haut.

Les hommes affectés à la garde des voies de communication dans la zone de l'intérieur pourront obtenir les permissions visées dans la présente circulaire sous réserve que leur service demeure assuré par le jeu de la relève prévu par la circulaire du 21 octobre 1914.

L'octroi des permissions sera d'une manière générale subordonné aux nécessités du service de telle sorte que pendant les mois de février et de mars les dépôts territoriaux soient en mesure de satisfaire à toutes les demandes de renfort qui pourraient leur être adressées.

La surveillance des permissions et l'utilisation au mieux des intérêts généraux de la main-d'œuvre mise ainsi à la disposition des communes incombent aux maires dans les conditions qui seront fixées par le ministre de l'Agriculture.

Lire à la 4^e Page SOLDATS DE FRANCE

L'émouvant feuilleton de JULES MARY.

Aux Etats-Unis

Washington, 31 Janvier.
Au Sénat, les débats sur le projet gouvernemental concernant l'achat des navires, ont continué toute la nuit et dans la journée d'hier.

On a beaucoup remarqué le discours du sénateur Lodge, qui a déclaré que, si les navires internés dans les ports étaient achetés par les Etats-Unis, le pays serait plongé dans des complications internationales au cas où le plus grave et serait entraîné dans une guerre, non avec une nation, mais avec quatre.

Au nom du gouvernement, M. Underwood, dans une déclaration très remarquée, a déclaré la nouvelle d'après laquelle l'Angleterre aurait donné l'avis officiel qu'elle considérait l'achat des navires allemands au contraire, conformément au projet actuellement en discussion devant le Sénat, comme un acte violant la neutralité. On assure cependant, à ce sujet, que l'Angleterre et la France n'ont pas fait savoir d'une manière formelle qu'elles protestent contre l'achat en masse des navires ennemis. Au département d'Etat, on affirme n'avoir reçu aucun avis officiel et, conformément aux règles du droit des gens, le gouvernement considère que

l'Angleterre et la France ont admis le droit des neutres d'acheter de bonne foi des navires appartenant à une nation belligérante.

Londres, 31 Janvier.
Un télégramme de Washington dit que M. Wilson, ministre des Affaires étrangères, a autorisé la publication de la nouvelle selon laquelle l'Angleterre, la France et la Russie ont notifié formellement au ministère des Affaires étrangères américain qu'elles s'opposaient au transfert des navires appartenant à des nations ennemies. La question du *Dacia* est donc bien claire maintenant.

LETTRE DU FRONT

Dans une tranchée de première ligne

Un de nos lecteurs nous communique la très intéressante lettre que voici. Elle émane d'un jeune sergent d'infanterie du XV^e corps qui y écrit de façon saisissante, sans phrases, sans vers, sans littérature, sans technique et quasi muette dans nos tranchées de première ligne.

Vous m'avez demandé de vous adresser quelques-unes de mes impressions de guerre, m'assurant qu'elles vous feraient personnellement plaisir et qu'elles plairaient à vos élèves. Ce sont deux raisons suffisantes pour que je m'exprime.

Le vrai doit vous raconter, pour cette fois-ci, une journée de tranchées ; mais je vous prévins tout de suite qu'il s'agit de tranchées de première ligne, de celles où l'on se bat et non de celles où l'on trouve plus de confort et de commodité : des abris, des réfectoires, des cuisines et jusqu'à des concerts. Celles-là, nous les connaissons, aussi ; nous y avons, comme d'habitude, chanté et ri, joué même une revue qui fut beaucoup de succès : *Où on s'boyaute ici !* Mais elles sont trop connues du public, alors que les autres, les vraies, celles où l'on tue et où l'on est tué, ne le sont pas assez.

Il faut vous dire tout d'abord qu'une journée de ces tranchées commence, chose bizarre, à la nuit, en raison, vous l'avez deviné, des difficultés de la relève.

Donc, vers cinq heures, les compagnies de garde, qui habitent les villages ou les cabanes du cantonnement, montent en files silencieuses ou en petits groupes espacés, afin d'être moins vus et, en cas de fusillade, de perdre moins de monde. Pas de conversations, pas de cigarettes, pas de bruit, même celui des battements de cœur, tout est tenu avec la main. On se glisse dans les sentiers, profitant des bouquets d'arbres, des replis de terrain, des fossés même, silencieusement.

C'est toujours un peu impressionnant, car chacun se dit qu'on part 250, mais qu'on reviendra bien moins et cependant il suffit d'un rayon de lune sur ces lignes de capicins pour produire les effets les plus étranges. C'est que l'accomplissement de nos soldats est des plus pittoresques et des plus inattendus.

En prévision des nuits passées à dormir à dos dans la boue, ou à veiller le ventre et la poitrine aplatis sur le talus rousseli de la tranchée, les hommes ont ramassé tout ce qu'ils ont pu trouver de vieux sacs de vêtements hors d'usage, comme on en découvre dans les maisons dévastées, et les ont fait de la façon la plus extraordinaire qu'ils ajoutent à leur uniforme déjà souillé et déchiré, ces hardes hétéroclites : l'un s'enveloppe dans une redingote de nouveau marié ; l'autre porte un *bourras* à la façon d'un chat de femme ; l'autre s'en va drapé superbement d'une paire de rideaux à grands ramages, fier comme un roi de tragédie ; un quatrième croise frileusement les mains dans un élégant manchon de loutre ;

un dernier, entortillé dans une toile cirée de salle à manger, à l'air, avec ses dessins et son grand roulement dans le dos, d'un prétre qui va donner la bénédiction.

A proximité de la tranchée qu'on va occuper, voici les hommes de liaison qui appartiennent à l'unité descendante : ils causent avec les officiers, leur apportant des indications nouvelles sur le chemin à suivre, sur les dangers probables de la relève, sur les précautions à prendre. Des bruits circulent ce moment, qui ne sont pas toujours exacts, mais qui font toujours leur effet : « Il paraît qu'il y a eu dix morts dans la journée... » — « Non, quatre... » — « L'artillerie a donné... » — « Non, elle n'a rien fait... » — « On a presque toute une escouade est visible... » — « Les Boches ont construit une nouvelle tranchée... » — « Ils ont de bons tireurs qui tirent la nuit, du haut des arbres... »

On part. Chaque section est conduite par un de ces guides, le plus souvent par groupes de cinq ou six hommes, afin d'échapper aux gucteurs ennemis. S'il y a un boyaou, on y marche assez tranquillement, enfoncé au moins à mi-corps, à peu près invisibles ; mais s'il n'y en a pas, on procède par bonds de 25 mètres, puis on se couche, salués souvent par une pluie de balles que les Boches dirigent à tout hasard, de nuit, dans les endroits découverts, à l'aide de batteries, de fusils ou de mitrailleuses qu'ils ont pointées pendant le jour.

Quelques hommes sont touchés — moins nombreux qu'on ne croirait — les autres se relèvent et avancent. Après dix ou douze bonds semblables, on arrive à quelques pas de la tranchée ; quelques balles sifflent encore. On est à quatre pattes maintenant, avançant avec mille précautions. Que la lune se voie un instant et, vite, on se couche tous six dans la tranchée, à côté de ceux pour l'on remplace et qui vont recoucher — inutile de vous le dire — avec quelle joie !

Peu à peu — cela dure vingt minutes ou deux heures, suivant que l'une donne ou non, que les attaques ont été plus ou moins meurtrières — peu à peu, les deux compagnies sont couchées à côté dans la tranchée, dans une sorte de sommeil qui doit ressembler. Les hommes s'interrogent : — « C'est-il une bonne place ? Est-ce qu'il y a eu des marmittes par ici ? » — « Mets-toi plutôt dans ce coin ; là, on est près de traverser par une tranchée boche dont les balles n'arrivent pas de siffler pendant le jour... » — « Avez-vous eu beaucoup de monde amoché ? » — « Non, il y a eu cinq tués... Tiens, on en a enterré un... »

Et le bleu, un peu impressionné, voit à deux pas derrière lui, un petit tas de terre d'où émergent deux morceaux de bois en croix, avec un képi. Il demande : — « C'était un jeune ? » — « Non, c'était un réserviste... trente-cinq ans, père de famille, trois enfants. Le sergent-major a pris ses papiers... »

Bientôt l'œil se fait aux ténébreux : à côté de cette tombe, on en découvre d'autres, et puis en avant, au delà des fils de fer, voici d'autres cadavres, pas ensevelis, ceux-là, parce qu'on ne peut pas sortir de la tranchée sans recevoir une bordée de balles.

Le bleu interroge toujours : — « Y a-t-il long, depuis le dernier assaut qui nous a donné ? » — « Depuis cinq jours, depuis le dernier assaut qui nous a donné. Nous nous sommes avancés à la baionnette jusqu'ici, mais le feu des mitrailleuses et de l'artillerie devenant trop violent, nous nous sommes couchés sur le ventre, et nous avons creusé d'une main de petit abris. La nuit venue, nous les avons perfectionnés jusqu'à en faire la tranchée que voilà... vous le voyez... »

Et comme la relève est terminée, l'ancien s'en va avec une hâte qui dissimule mal, laissant l'autre au milieu de ces trépas, avec tout de suite le refrain qui commence : *Sergent, regardez, il y a quelque chose là qui a ramé !* — Mais non, mon vieux, c'est un brin d'herbe... F. J.

LA GUERRE

Combats d'artillerie sur tout le front

Un sous-marin allemand torpille quatre navires de commerce

Paris, 31 Janvier.
La réunion des Assureurs contre les accidents du travail vient de remettre à M. Millerand, ministre de la Guerre, une somme de 20.000 fr. pour être affectée à l'installation et à l'entretien au Grand-Palais d'une salle de mécanothérapie, électrothérapie, massage, etc., destinée aux blessés militaires.

Communiqué officiel

Paris, 31 Janvier.
Le gouvernement fait, à 15 heures, le communiqué officiel suivant :

La lutte pendant la journée du 30 s'est bornée sur presque tout le front à un combat d'artillerie. La canonnade a été intense, de part et d'autre, sur de nombreux points. Notre artillerie a pris partout l'avantage.

Devant La Bassée, l'armée britannique a repris la totalité des tranchées qu'elle avait momentanément perdues. Les Allemands ont canonné le clocher et l'église de Fonquevillers (au sud d'Arras).

Dans les secteurs d'Arras, de Roye, de Soissons, de Reims et de Perthes, nos batteries ont détruit deux pièces ennemies, plusieurs ouvrages, un certain nombre de lance-bombes, dispersés plusieurs rassemblements, des bivouacs et des convois.

En Argonne, dans le bois de la Gurie, où nos troupes ont dû le 29 opérer le léger recul précédemment signalé, les Allemands ont prononcé hier près de Fontaine-Madame trois nouvelles attaques qui ont été repoussées.

De l'Argonne aux Vosges, aucun changement. Nous tenons notamment près de Badonviller le village d'Angomont que les Allemands prétendent avoir occupé.

La marine allemande au ban de l'humanité

Quatre navires de commerce anglais torpillés par un sous-marin allemand

Fleetwood, 31 Janvier.
Le sous-marin allemand U 21 a torpillé, puis coulé le vapeur anglais *Ben Cruachen*, de North Shields. L'équipage, qui comprenait 21 hommes, a été débarqué à Fleetwood dans la mer d'Irlande.

Londres, 31 Janvier.
Le *Ben Cruachen* a été coulé de bonne heure ce matin. L'incendie militaire du XV^e corps d'armée du quai Kléber, à Strasbourg, avait été presque complètement détruit par un incendie et que le sinistre était attribué à la malveillance. Voilà un fait qui pourrait susciter de cruelles représailles envers la population civile.

Le Conseil de guerre de Strasbourg continue à prononcer des condamnations nombreuses contre les personnes accusées d'avoir manifesté des sentiments français. M. Auguste Aman, négociant, a été condamné à trois mois de prison pour avoir dit que le commandant des sapeurs-pompiers de Strasbourg se réjouissait de pouvoir bientôt présenter ses hommes à un général français.

Un journaliste, Karl Hamlay, s'est vu condamner à six mois de prison pour insultes envers les institutions allemandes. L'ingénieur Offner a été puni de six semaines de la même peine pour avoir répandu des nouvelles fausses dans un journal français. Le comptable Burner et le journaliste Boos ont enfin appris à leurs dépens que le cri de : « Vive la France ! » valait neuf mois de prison. De multiples condamnations de quatre à vingt jours ont été prononcées pour défaut de papiers, armes dissimulées ou pigeons en liberté.

Les combats autour d'Altkirch

Nous recevons quelques nouvelles d'Alsace. Ce qui est le plus curieux, c'est qu'il n'y a eu aucun combat sérieux sur le front de l'Est. On nous dit que les Allemands ont occupé le village de Berny, dont nous ne savons plus rien depuis deux jours. Il s'agit d'une offensive française poussée contre les positions allemandes d'Altkirch-Est. Ammerzwiler-Heidweiler-Fort, d'Altkirch.

Cette attaque fut certainement très importante, les lignes allemandes s'étendant entre les villages sur environ 30 kilomètres. Le paquebot *Ben Cruachen* a été torpillé par des sous-marins allemands.

Le Conseil de guerre de Strasbourg continue à prononcer des condamnations nombreuses contre les personnes accusées d'avoir manifesté des sentiments français. M. Auguste Aman, négociant, a été condamné à trois mois de prison pour avoir dit que le commandant des sapeurs-pompiers de Strasbourg se réjouissait de pouvoir bientôt présenter ses hommes à un général français.

Un journaliste, Karl Hamlay, s'est vu condamner à six mois de prison pour insultes envers les institutions allemandes. L'ingénieur Offner a été puni de six semaines de la même peine pour avoir répandu des nouvelles fausses dans un journal français. Le comptable Burner et le journaliste Boos ont enfin appris à leurs dépens que le cri de : « Vive la France ! » valait neuf mois de prison. De multiples condamnations de quatre à vingt jours ont été prononcées pour défaut de papiers, armes dissimulées ou pigeons en liberté.

NOTRE FRONT ACTUEL

Le croquis que nous publions ci-dessous fait voir le front de bataille de la mer du Nord à la frontière suisse, tel qu'il était le 20 janvier 1915. Depuis le 20 décembre, les modifications n'ont pas été très sensibles.

Le front vertical, dans la partie septentrionale et au centre, a été porté légèrement vers l'est sur plusieurs points dans les régions de Neuport, de La Bassée, d'Arras, de Bapaume, mais il n'a pas changé dans les régions de Chaumes et de Lassigny.

Sur le front horizontal, nous avons marqué un recul de nos troupes au nord de Soissons, à la suite des combats de Crouy et de Vregny, mais à comparer les situations du 20 décembre et du 20 janvier, on se rend compte de la médiocre importance du succès allemand : une avance de 1.800 mètres environ a permis à l'ennemi d'atteindre l'Aisne.

Le front a été reporté au Nord dans la région de Perthes-les-Hurlus, dans celle de Varennes et la forteresse de Verdun s'est de plus en plus dégagée dans tous les sens.



- ### LÉGENDE
- | | | |
|--------------|--------------------------------|---------------------------|
| Général FOCH | 1. Général d'Urbal. | I. Duc de Wurtemberg. |
| | 2. Général French. | II. Kronprinz de Bavière. |
| | 3. Général de Maud'huy | III. Von Bulow. |
| | 4. Général de Castelneau. | IV. Von Kluck. |
| | 5. Général Maunoury. | V. Von Heeringen. |
| | 6. Général Franchet d'Esperey. | VI. Von Einem. |
| | 7. Général de Langie de Carry. | VII. Von Strantz. |
| | 8. Général Sarraill. | VIII. Von Demling. |
| | 9. Général Dubail. | |

Paris, 31 Janvier.
Voici, d'après le ministère de la Marine, la liste des navires torpillés :
Le vapeur anglais Tokomaru a été coulé le

NOUVELLES GALERIES

MARSEILLE

Continuation de la Mise en Vente de BLANC-LINGERIE-DENTELLE

SERVIETTES de toilette nid d'abeille. Les 6 2.95 1.75 1.45	STORES linon crème, application sur tulle avec volant. Le Store 4.95 Brise-bise assortis 1.95	PANTALONS ou CULOTTES shirting, garnis broderie main ou mécanique. En réclame 2.95 2.45 1.95 1.60	ENTRE-DEUX et DENTELLE imitation Valenciennes, maille ronde, pour garniture de lingerie. Hauteurs : 3 cm 2 cm 1/2 2 cm La pièce de 11 mètres : 3.45 2.95 2.45
SERVIETTES de toilette éponges blanches. Les 6 4.95 3.95 2.45	CHEMISES DE NUIT pour dames, shirting souple, garniture galon russe. En réclame 2.95	CORSETS forme nouvelle, en coutil satin, avec pois couleur. En réclame 7.95	DENTELLE et ENTRE-DEUX pur fil, pour stores et rideaux. Hauteurs : 12 cm, le mètre 1.25 10 cm, le mètre 0.85
NAPPES damassées crème. La Nappe 1.25	CHEMISES DE JOUR shirting, garnies broderie mécanique ou dentelle fil. En réclame 3.95 2.95 1.95	FAUX-COLS percale fine, forme nouvelle. La boîte de 6 2.30	DENTELLE DU PUY avec glands, pour ouvrages. Le mètre 1.25
DRAPS DE LIT toile blanche du Nord, sans couture. Le Drap 240/350 7.45 200/300 5.45 160/275 4.45		CALEÇONS tennis coton, disposition nouvelle. Le Caleçon 2.45	
MOUCHOIRS blancs de Cholet, taille 50 cent. La douzaine 3.95			

Inouï et Merveilleux

Tous nos COMPLETS sur mesure avec essayage et dévants incassables.

PRIX UNIQUE 42 fr.

A l'inouï Tailleur (Rue Colbert 16, Rue St-Ferréol, 60, MARSEILLE) (Rue de la Madeleine, 37, AVIGNON, TOULON, CETTE, BEZIERS, MONTPELLIER, SAINT-ETIENNE, GRENOBLE)

Réfugiés et Disparus

Demandes de renseignements

La famille Poulquien, réfugiés chez M. Boucrahan, à Franquevaux (Gard), recherche M. Gilles Auguste, qui a quitté le Dépôt des réfugiés de Nîmes sans laisser d'adresse.

COURS PUBLICS

INSTITUT COLONIAL

Les cours suivants auront lieu à l'Institut Colonial, 3, rue Noailles, du 1^{er} au 6 février :

Lundi, à 3 h. 45 soir, M. Masson. — Tonkin, industries indigènes; colonisation européenne. Même jour, à 5 h. du soir, M. Laurent. — L'Aluminium. Mardi, à 5 h. soir, M. Masson. — La découverte du Nouveau Monde.

Mercredi, à 3 h. 45, M. Raymond. — Le Métrage colonial. Même jour, à 5 h. soir, M. Jumeau. — Gomme adhésive et tano-gomme.

Jeudi, à 3 h. 30 matin, M. Davin. — Culture du cotonnier. Même jour, à 5 h. 45, D^r G. Reynaud. — L'eau potable dans les régions en campagne et la défense contre les épidémies.

Vendredi, à 3 h. soir, D^r de Cordemoy. — Races et productions ovines en Afrique occidentale. Samedi, à 3 h. 30 soir, D^r G. Reynaud. — Les rémèdes des Européens dans les pays chauds.

FACULTE DE DROIT

Cours professés à la Faculté des Sciences de Marseille, par les professeurs de la Faculté de Droit d'Aix, du 1^{er} au 6 février :

Mardi, à 2 h. 30, M. Bonnacarrère. — Les sociétés.

Mercredi, à 2 h. 30, M. Raymond. — Le commerce français.

Vendredi, à 2 h. 30, M. Dumas. — Le Parlement.

FACULTE DES LETTRES

Cours publics professés à la Faculté des Sciences de Marseille par les professeurs de la Faculté des Lettres d'Aix, du 1^{er} au 6 février :

Lundi, à 11 h., M. Bonafons. — La Cécilia (suite). Même jour, à 2 h. 30, M. Bonafons. — Purgatoire; Chant XXIX et suivants.

Mardi, à 2 h. 15, M. Clerc. — Châteaubriand diplomate; ses débuts dans la carrière. Même jour, à 11 h., M. Constant. — Quintilien; l'Institut oratoire. Même jour, à 2 h. 30, M. Constant. — Roman de Flaminia (suite). Même jour, à 5 h., M. Masson. — L'Alsace industrielle.

Vendredi, à 2 h. 30, M. Ducros. — Le patriotisme et la Révolution française.

Samedi, à 3 h., M. Brenons. — Rôle de la tragédie grecque dans l'éducation civique.

COURS LIBRE

Mardi prochain 2 février, à 14 h. 30, à la Faculté des Sciences (salle de Cours du 2^e étage, entrée par les allées de Meilhan), aura lieu le quatrième leçon de cours public de Léonery, sur le Principe de relativité. Elle aura pour objet : l'Univers de Minkowski.

Revue Financière

Si les transactions sont demeurées limitées cette semaine sur le marché des valeurs, par contre un compartiment a accusé une bonne obligation : c'est celui de nos rentes françaises que les votes émis par la Chambre et le Sénat ont mises en évidence. Le grand succès qu'ont obtenu auprès du public l'émission, actuellement en cours, des Bons Municipaux de la Ville de Paris, est dû aux nombreux avantages que présente l'acquisition de cette valeur et dont, à plusieurs reprises, nous avons eu l'occasion d'entretenir nos lecteurs.

Rappelons notamment que ces bons bénéficient d'un intérêt de 5,50 %, net de toute charge, et payables avec le capital, un an après la date de leur souscription. Les porteurs de ces mêmes bons jouissent, en outre, d'un droit de priorité aux emprunts futurs que pourrait contracter la ville de Paris avant leur échéance, et ils seraient acceptés alors comme numéraire pour la libération de ces mêmes emprunts.

A ces avantages il convient de signaler des aujourd'hui, avec la Banque de France vient de décider que les Bons Municipaux de la ville de Paris figureraient sur la liste des valeurs qu'elle admet en garantie des avances qu'elle consent ordinairement sur les fonds d'Etat, des Départements, des Communes et des Compagnies de chemins de fer. Nous ne doutons pas que ce nouvel et précieux avantage n'incite les capitalistes, gros et petits, à mettre en portefeuille cette valeur de premier ordre, que garantit le crédit indiscutable de la ville de Paris.

Tribune du Travail

On demande femme de ménage, toute la journée, avec références. S'adr., 8, cours Belzunce, 3^e, de 8 à 10 heures.

On demande des mécaniciens avec leur machine pour travailler à l'atelier, 9, rue de la Darse, au 3^e.

Apprentie tailleur est demandée, 85, rue de la République.

On demande jeune fille pour courses et garder bureau, bonne tenue. Se présenter, de 9 h. à midi, 2, rue Noailles, entrésoil.

On demande deux jeunes hommes de 18 ans pour le travail de teinturerie. Teinturerie Ollivier, traverse Chape, 37.

On demande une bonne à tout faire, bonnes références, inutile de sa présenter si l'on est pas capable, rue Breteuil, 27, Penha bourgeois.

On demande bonne à tout faire, pour la campagne, bonne d'enfant de 30 à 35 ans, bonne femme de chambre pour la ville et la campagne, tous les jours, à partir de 9 h., rue St-Philomène, 105, (à l'œuvre), référend.

Grand nombre d'ouvrières pour pantalons coutil blanc, prêts à emporter, sont demandés. S'adr. Mme Fava, 23, rue Fort-Notre-Dame, 2^e, au fond du corridor.

On demande des ouvriers cordonniers pour le travail militaire, et des coupeurs pour la chaussure, chez Féraud, 74, rue Longue-des-Capucins.

On demande un jeune garçon de 15 ans, bonne tenue, ayant certificat d'études et références. S'adr., de 10 h. à midi, bureau du journal.

On demande une pommère connaissant la machine, 4, rue Rameau, au 3^e.

Vient de paraître

Le 5^e FASCICULE de 1914

HISTOIRE ILLUSTREE de LA GUERRE DU DROIT

Par EMILE HINZELIN

Préface de PAUL DESCHANEL, de l'Académie française, Président de la Chambre des Députés.

EDITION DE GRAND LUXE, MERVEILLEMENT ILLUSTREE

Ce 5^e fascicule contient, outre de nombreuses illustrations dans le texte, deux magnifiques hors-texte en couleurs, un merveilleux portrait de Roi de Serbie et une touchante composition : Le Promier soin, du grand artiste catalan de Riquer.

PRIX DU FASCICULE : 90 centimes

En vente chez nos Dépositaires et principaux Libraires, Marchands de Journaux, Gares, etc.

Ventes ou Achats de Fonds de Commerce

Les extraits ou avis de ventes ou cessions de fonds de commerce peuvent être insérés en conformité de la loi du 17 mars 1909 dans le journal

LE PETIT PROVENÇAL

aux conditions de son tarif local ordinaire.

La loi stipule (article 3) que la publication doit être faite à la diligence de l'acquéreur dans la quinzaine de la date de la signature de l'acte. Cette publication devra être renouvelée du 8^e au 15^e jour après la première insertion.

L'extrait ou avis contiendra : la date de l'acte, les noms, prénoms et domiciles de l'ancien et du nouveau propriétaire, la nature et le siège du fonds, l'indication du délai fixé pour les oppositions et une détermination de l'acte dans le ressort du tribunal.

CHAMBRES meublées indépendantes pour hommes à louer. S'adresser boulevard Notre-Dame, 11, à la droguerie.

LA TOUX

Quelle que soit son origine est TOUJOURS INSTANTANÉMENT SOULAGÉE par l'emploi des

PASTILLES VALDA

antiseptiques

REMÈDE MERVEILLEUX, INCOMPARABLE pour la GUÉRISON RADICALE des RHUMES, RHUMES DE CERVEAU, MAUX DE GORGE, LARYNGITES récentes ou invétérées, BRONCHITES aiguës ou chroniques, GRIPPE, INFLUENZA, ASTHME, EMPHYSEME, etc.

FAITES BIEN ATTENTION DEMANDEZ, EXIGEZ

Dans toutes les Pharmacies au prix de 1 25

La BOITE de VÉRITABLES PASTILLES VALDA PORTANT LE NOM VALDA

La vie ou la mort coule dans nos veines, selon que notre sang est pur ou impur

VICES DU SANG

GUÉRIS par le

DÉPURATIF ALLEN

Essence composée de Salsepareille rouge iodurée

Hommes! - Femmes!

Cette essence est le dépuratif le plus énergique que l'on connaisse, c'est la lessive du sang et des humeurs dont elle expulse les vices et les impuretés. Elle est recommandée par les sommités médicales pour combattre l'état morbide du sang dans les cas d'éczémas, syphilis, humeurs, maladies de la peau, dartres, boutons et plaies de mauvaise nature provenant d'une altération accidentelle ou héréditaire du sang.

Cette essence est composée avec les sucres concentrés de plantes les plus dépuratives et ceux de la salsepareille rouge de Honduras.

Elle est dix fois plus énergique que le sirop de salsepareille et bien supérieure à tous les dépuratifs connus.

Le flacon de 1/2 litre, 5 fr. — 6 flacons, 26 fr. (Expédition contre mandat-poste)

Dépôt général : DIANOUX, pharmacien, Grand Chemin d'Aix, 30, MARSEILLE

DEPÔTS : Ph^o du Serpent, rue Tapis-Vert, 34, et toutes les bonnes pharmacies.

Ph^o Dou. — ARLES : Ph^o Mauré. — AVIGNON : Ph^o Maris et Rolland. — LA CIOTAT : Ph^o Barrière. — CANNES : Ph^o Favre. — NICE : Ph^o Rostigall. — ALAIS : Ph^o Bonnaure. et toutes les bonnes pharmacies.

Plus de TOUX! Plus de RHUMES!

Guérison radicale par le

SIROP ANTIBACILLAIRE DE MERCADIER

Remède par excellence et incomparable pour la guérison de toutes les maladies des voies respiratoires : Toux, Rhumes, névroses, Bronchites chroniques, Grippe, Influenza, Catarrhe pulmonaire, Asthme, Maladie de Poitrine, Tuberculose, etc.

Ne poursuivant qu'un but humanitaire, celui de développer de plus en plus les bienfaits résultant de l'efficacité de notre sirop, dans les masses populaires, nous l'avons délivré gratuitement, pendant trois ans, à tous les malheureux et à tous les malades indigents, nous avons résolu de le vendre à un prix des plus modiques.

Prix 1 fr. 50 le flacon de 300 grammes - 1 fr. le flacon de 150 grammes

Hors Marseille, ajouter 0.60 pour le port. — Par 6 flacons franco

Dépôt Général : Ph^o DIANOUX, Grand Chemin d'Aix, 30, Marseille Ph^o du SERPENT, Rue Tapis-Vert, 34, et toutes les bonnes pharmacies

DRAPEAUX

DE TOUTES LES PUISSANCES

Vente en GROS et DÉTAIL

AU GRAND S'-MICHEL

40, rue des Minimes

Ouvrières "Sacs" sont demandées, 1, rue du Génie, S'y adresser.

A CEDER Crémère s. grand boulevard, Rems, 2, boulevard Chave, au 1^{er}.

AVIS M. Paul Chabot, boul. net, ne répond plus des dettes de sa femme, née Borghero Lazzarini, qui n'habite plus avec lui.

Appartements Meublés CHAMBRES & CUISINES 46, rue Fortia

JOLI LIT à vendre, 2 places avec sommier. S'adresser Magasin Modes, rue Montgrand, 30.

PANTALONNIÈRES sont demandées Maison Amic, 5, rue Lullu. Travail bien payé.

LE STYLO DU SOLDAT Pour écrire sur le champ de bataille avec de l'eau, du vin, du café, etc. INDISPENSABLE AUX MILITAIRES est expédié franco par poste AVEC UNE PLUME DE RECHANGE Contre 1 fr. 15 adressés à M. JUGE, dépositaire du "Petit Provençal", à Toulon.

EN VENTE (Déposit. et march. de journaux)

REVANCHE

Chant patriotique dédié à nos vaillantes armées de l'Est

Prix : 10 cent.

Dépôt : Louis SIMON, éditeur, 2, rue Glacière, Marseille.

COMPTABLE DIPLOMÉ Paris désire occuper un emploi pendant la durée de la guerre, bonnes références. Ecrire E. Barthélemy, bar Glacier, cours Saint-Louis.

PROCEDE MAISTRE Prix et qualité incomparables

DAME VEUVE bonne famille, malade ou en convalescence, demande de commerce. B. M., cours Lieutaud, 13.

CARTES POST. actualité, 2^e cent. Echabail, 0.25, Serrier 47, r. Lancy, Paris.

HYPOTHEQUE de 2.000 fr. à prendre sur propriété rurale aux environs de Marseille. Ecrire F. P. Poste restante, Capucines.

DAME seule désire emploi, homme ou femme, même malade ou convalescente, S'adr. ou écr. B. M., cours Lieutaud, 13.

JE DONNE superbe MONTRE remontoir n^o 49 gros sous K. Jourdan, Canal 3 (imp.). Dem. tens n. expéd.

Le Gérant : VICTOR HEYX Imp.-Stér. du Petit Provençal rue de la Darse, 7

CHambre XVI complète, ive, c. d'Alger, part. 13, rue d'Alger, 2^e.

Le Gérant : VICTOR HEYX Imp.-Stér. du Petit Provençal rue de la Darse, 7

AVIS AUX MERES DE FAMILLE

La FECULE GIDET Lacto-Phosphatée, la meilleure de toutes les farines pour l'alimentation de l'enfance, sera vendue pendant toute la durée de la guerre 0 fr. 60 la boîte de 300 grammes au lieu de 1 fr. 25.

Cette faveur, due à la générosité d'une personne protectrice de l'enfance, pour parer aux difficultés des circonstances pénibles que nous traversons, cessera avec les hostilités.

Dépôt : Pharmacie DIANOUX, Gd Chemin d'Aix, 30 — Marseille et dans toutes les Pharmacies, Drogueries et Maisons d'Alimentation

Soldats de France

PREMIERE PARTIE

Une nuit de noces

Certes, elle retombait toute entière sur l'homme qui avait trompé cette enfant... Si complètement trompée qu'il allait la demander en mariage, mais la chute était irrémédiable... cela se voyait, et avec quelle éloquence ! dans le cri de terreur qui l'avait suivie !

Huit lettres !

Huit lettres qui étaient huit fois l'aveu de ce crime d'amour où il y avait un bourreau et une victime...

Huit lettres tout enflammées où Jean Cabral avait accumulé ce que la passion la plus vraie, avec l'abandon le plus touchant, pouvait réunir de plus tendre...

Dans le remords même on lisait je ne sais quelle joie, dans les paroles qui étaient des reproches on devinait des bras qui se tendaient pour des caresses nouvelles... et quand, encore effarée de sa chute, la vierge voulait crier sa haine dans ses sanglots, ce n'était pas de la haine qui s'échappait de ses lèvres, c'était de l'amour exaspéré !

— Mon Dieu ! Mon Dieu ! je ne pense plus ! murmura Robert en détresse.

Derrière la portière rabattue, la voix se fit plus douce encore :

— Monsieur, je voudrais vous dire, s'il vous plaît ?

— Dites, chérie ? fit-il... mais cette fois avec tant d'épouvante qu'il craignit qu'elle ne le questionnât !

— Une jolie frimousse rose et blanche s'encadra dans la portière écartée. On ne vit que la tête. Elle s'enveloppait, avec la lourde étoffe, les épaules et les bras.

— Elle tendait des lèvres gourmandes... Il se leva... Il crut qu'il n'aurait jamais la force de faire les quatre ou cinq pas qui le séparaient d'elle... Elle recut le baiser qu'elle voulait... et la tête rose et blanche disparut...

— Il retomba sur sa chaise, appuya la main sur son front...

— Jusqu'au bout... il le faut...

— Des huit lettres fausses, œuvre diabolique d'un misérable, il restait quatre lettres à lire... Celles-là n'avaient point de développés... il ne remarquait même pas qu'elles étaient sans date... mais les événements auxquels elles faisaient allusion, précisaient singulièrement l'époque où elles avaient été écrites...

— Et en proie, au fur et à mesure qu'il achevait sa lecture, à l'horreur de l'infâme révélation, voici ce qu'il apprit :

— Dans la première de ces lettres, Française faisait apparaître quelques inquiétudes, sans rien préciser encore, toutefois, à son amant :

« Claude, je n'ai plus de tranquillité, mes jours se passent dans la fièvre, mes nuits dans l'insomnie... J'ai peur que la faute que j'ai commise ne soit bientôt connue de tout le monde... Hâte-toi de venir à mon secours... »

Dans la seconde, elle précisait — et pour

la première fois elle faisait intervenir dans cette correspondance le nom de Bénévant :

« Aujourd'hui, l'on m'a présenté le commandant Bénévant et on ne m'a pas laissé ignorer qu'il m'aime... Claude ! Claude ! je ne te vois plus... je n'entends plus parler de toi... Est-ce que tu m'abandonnerais ? Si tu me délaisses, que vais-je devenir ? Mes craintes se réalisent... hélas ! Je serai malheureuse... Notre mariage me sauverait... Viens à mon secours ! »

Les deux dernières suivaient, à deux jours d'intervalle, la malheureuse apprenait la vérité : tentative de meurtre, impostures, faux non duquel Villéduin s'affublait pour faire des dupes, toutes les infamies, tout son malheur, toute la catastrophe.

« Vous m'avez trompée... Vous avez abusé de la loyauté d'une famille où vous avez été reçu comme un fils... Demain, peut-être, je vais être livrée à la risée du monde... Maitresse de Villéduin ! Femme d'un bigame ! Ce n'est pas vulgaire et c'est un joli début dans la vie... »

Enfin, ce cri de détresse :

« Pourquoi m'avez-vous choisie ? Pourquoi m'avez-vous perdue ? »

Après quoi, le silence. Les lettres s'arrêtaient là, et pour cause, Villéduin était arrêté. La pauvre fille restait livrée à elle-même.

Le reste se devinait... l'affolement de Française... la tentation d'échapper à la honte... cette faute à laquelle son père malade ne survivrait pas...

Et au milieu de pareilles angoisses, l'amour de Bénévant qui lui offrait le salut.

Le mariage qui lui rendait la vie !... Puis la triste compromission avec elle-même : elle acceptait !

Et de ce mariage naissait Nicole !

Voici que maintenant, vingt années après, Nicole, fille de Villéduin, venait d'épouser Robert, fils de ce même Villéduin !

La révélation du hasard abominable éclatait dans ces lignes terribles. Pas de doute ! Le coup tombait, brutal, comme la foudre...

— Et les yeux pleins de stupeur, l'âme pleine de folie, Robert se mit à rire...

— Une voix douce le supplia, derrière la portière

— Chéri, je veux savoir pourquoi tu es si gai !

— Elle ne reçut pas de réponse... Et la voix reprit, avec une pointe de menace :

— Vous ne m'avez pas entendu, monsieur ?... Je croyais qu'entre le mari et la femme, tout devait être en commun, la joie et la peine... surtout la joie... Et vous n'allez pas me mentir et prétendre que vous n'avez pas ri ?

— Le même silence... Et la voix douce, un instant, s'est tue... Peut-être que Nicole est étonnée qu'on ne lui réponde pas... Et elle attend un mot... une surprise de Robert... quelque chose qui lui ramène l'enfance...

— Rien... Dans le salon, c'est comme la solitude, c'est comme la mort !

— Alors, Nicole s'inquiète...

— Robert ! Robert !

— Elle penche la tête hors de la portière qu'elle a écartée de ses bras nus...

— Elle a un grand cri de terreur :

— Mon Dieu ! Robert ! que vous est-il arrivé ?

Le jeune homme a roulé de sa chaise sur le tapis du salon où il est étendu, im-

mobile, les yeux fermés, pâle comme un mort.

Nicole a une minute d'affolement... Elle va appeler, elle va sonner, lorsque son regard rencontre les lettres criminelles, éparpillées sur une table et sur le tapis, et dont quelques-unes restent entre les mains crispées du jeune homme.

Ce sont les lettres, sans nul doute, qui ont fait tout le mal.

Elle ne cherche pas à les lire, c'est par hasard qu'un nom : celui de sa mère, qu'un autre nom : celui de Villéduin, que des mots d'amour, des plaintes, que des cris de passion, sautant à ses yeux... L'épouvante s'empare d'elle ; elle voudrait repousser ces choses... ces choses qui l'attirent dans un besoin de savoir pourquoi elles ont retenti si douloureusement sur le cœur de son mari, et son regard y reste obstinément, malheureusement fixé...

Car elle ne voit pas là seulement le nom de sa mère.

Elle reconnaît son écriture...

Certes, dans son âme toute neuve, le soupçon odieux n'est pas... mais quelle elle... et elle comprendra, elle verra se développer le roman diabolique si bien préparé, à toutes les pages duquel elle pourra lire l'horrible tragédie de son mariage, comparable aux fatalités antiques...

Et elle lit, sans choisir, pendant qu'un bras passé sous la tête de Robert essaye de la soulager...

Et quand elle en a fini avec la première, une force inconcevable, une force qui semble extérieurement et dont elle n'est plus maîtresse lui fait tendre le bras vers une autre, puis vers une autre... jusqu'à celles que les mains de Robert retiennent, tordues

d'angoisse, et qu'elle leur arrache d'un geste brusque...

Enfin, elle a tout lu... Toutes les voiles se sont levées... La vérité est là !

— Si lui fut resté un doute, il se fut envolé avec les dernières lettres.

Ce cœur vient d'être blessé mortellement, pour jamais.

— Elle dit, tout haut, comme si elle voulait se débarrasser et comme si elle avait besoin qu'une voix le lui fit entendre, autre que la sienne :

— J'ai épousé mon frère !

— A une autre que Nicole, des hésitations seraient venues.

— A Nicole, des hésitations ne pouvaient venir.

Pour Nicole, c'était la certitude.

Le jour où pour la première fois le général Bénévant lui avait parlé de l'amour de Robert pour Nicole, Française avait paru effarée... Elle avait refusé, dans une première émotion où il y avait de la terreur... Nicole en avait été surprise... Et pressée de questions, la mère n'avait rien expliqué... et Nicole, en l'écoutant, avait senti se seronner son cœur... Mais maintenant elle devinait le drame de cette conscience maternelle, et l'épouvante d'un crime qui s'était accompli... après un affreux débat...

Pour expliquer son refus, il fallait avouer la faute de jeunesse...

— Et devant une pareille alternative, devant l'obligation de tout dire à son mari ou de laisser ce frère épouser cette sœur, la mère avait été lâche... elle avait prélevé les mains à l'acte abominable...

JULES MARX

(La suite à demain.)